Vers une "préférence africaine"?

Article rédigé par Riposte laïque, le 29 mars 2019

Le parlement européen se prononce en faveur des "droits fondamentaux" pour les personnes d'ascendance africaine en Europe. Au nom de quels critères ?

[Source : Le pacte de Marrakech nous avait été vendu comme non contraignant... Et bien la machine s'est mise en route, il va le devenir dare-dare et de manière absolument totalitaire.

Le mécanisme est simple : le parlement adopte des résolutions puis des directives qui sont ensuite rendues contraignantes par les jurisprudences rendues par les juridictions internationales, européennes et nationales.

Ça n'a donc pas traîné, le parlement européen vient d'adopter le 26 mars une résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe, par laquelle il consacre la dette des peuples européens vis à vis des peuples africains et donc une obligation éternelle de nos peuples à l'égard des leurs. Le Grand Remplacement trouve là sa consécration, nous allons devoir nous écarter et payer pour nous faire remplacer.

http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2019-0239&language=FR&ring=

Exposé des dispositions antérieures

Le texte rappelle en premier lieu les dispositions successives relatives aux discriminations prises par les instances européennes depuis le traité de Maastricht de 1993. Il en énumère 21 toujours plus contraignantes et culpabilisantes au fil du temps. Cette mise en perspective fait clairement apparaître l'une des finalités majeures de la construction européenne qui est de soumettre les peuples européens à la submersion migratoire voulue par Bruxelles et par les mondialistes. Depuis l'origine, toutes ces dispositions n'avaient qu'un seul but : interdire la parole et faire taire toute opposition. On voit bien là un processus parfaitement raisonné de mise en coupe réglée des opinions publiques dans le but de les soumettre au diktat.

Aujourd'hui, avec le traité de Marrakech, ce processus est en voie de parachèvement. Toutes affaires cessantes, le parlement européen vient de prendre la première disposition visant à le faire rendre contraignant par la jurisprudence à suivre.

Considérants et exposé des motifs

S'ensuivent 20 points (de A à T) qui nous exposent les motifs des résolutions qui suivront. On ne citera ci-dessous que ceux qui font apparaître le mécanisme pervers du Grand Remplacement. Néanmoins, il faut tout lire, chacun selon sa sensibilité y trouvera les motifs de sa propre colère.

Le flou chromatique sur ces populations

Le texte indique que :

« le terme « personne d'ascendance africaine » recouvre les termes « Afro-Européen », « Noir européen », « Afro-Caribéen » ou « Noir antillais » »

Noirs ? Noirs-noirs ? Ou bien les Africains blancs aussi ? S'agit-il d'une définition strictement chromatique ? Pas facile de savoir, et encore moins d'énoncer leurs intentions sous-jacentes pour ceux qui prétendent qu'il n'existe pas de races. On verra plu loin qu'il s'agit en fait essentiellement de Subsahariens.

Flou sur les chiffres

« selon les estimations disponibles, 15 millions de personnes d'ascendance africaine vivent en Europe, bien que la collecte de données relatives à l'égalité par les États membres de l'Union ne soit pas systématique » Et non, elle n'est surtout pas systématique, c'est même strictement l'inverse... Il y aurait donc 15 millions d'Africains en Europe, mais peut-être plus, on ne sait pas bien... D'ailleurs il ne faut surtout pas que l'on sache. Ceci dit, à défaut de statistiques précises puisque interdites, l'œil nu suffit. C'est même un instrument de mesure extrêmement précis. Regardez autour de vous et vous saurez.

Le Grand Remplacement ne serait donc qu'un fantasme, néanmoins, il y en aurait déjà au moins 15 millions ; chiffre sans doute nécessaire et suffisant pour justifier l'accélération de la manœuvre d'étouffement des oppositions et d'écartement des populations autochtones européennes.

Notez, et c'est amusant, qu'ils parlent de « données relatives à l'égalité » pour ne pas dire statistiques ethniques. Étonnant, non ? Quand on en est à travestir à ce point le langage c'est qu'on est déjà largement totalitaire.

Un rapport de la FRA désigne les mineurs subsahariens

Qu'on se rassure, il ne s'agit pas de la France, mais de la Fondamental Right Agency (Agence pour les droits fondamentaux). On remarquera toujours le travestissement du langage. Toute l'opération est placée dans le cadre d'un prétendu droit fondamental, établi par quels texte, nul ne le sait... Novation : il y aurait donc un droit fondamental à remplacer et naturellement en contrepartie une obligation fondamentale à s'écarter ou mieux encore à disparaître. C.Q.F.D.

« considérant que la FRA a rapporté que les minorités originaires d'Afrique subsaharienne en Europe sont particulièrement exposées au racisme et à la discrimination... »

Nous y voilà, il s'agit donc bien de protéger surtout les Subsahariens. Toujours rien de chromatique làdedans?

« considérant que... les jeunes répondants d'ascendance africaine, âgés de 16 à 24 ans, ont connu au cours des douze derniers mois précédant l'enquête des taux de harcèlement motivé par la haine plus élevés (32 %) que les répondants plus âgés et que le cyberharcèlement touche beaucoup plus les jeunes, et diminue avec l'âge ».

On y voit déjà un peu plus clair, il s'agit donc bien de protéger en premier lieu les « droits fondamentaux » des mineurs subsahariens.

Pourquoi des mineurs ? Parce que ce sont les premiers envoyés en émissaires ; le reste devant suivre au titre du regroupement familial. Également parce qu'ils relèvent de la protection de l'enfance et qu'à ce titre tout leur est dû, qu'ils sont intouchables et surtout inexpulsables. On y reviendra plus loin. En filigrane, c'est donc bien le mécanisme pervers du Grand Remplacement par les Subsahariens qui

apparaît; les mineurs d'abord, le reste ensuite.

Pourquoi subsahariens ? Seuls les remplacistes le savent. Néanmoins, comme de bien entendu, aucune raison chromatique dans cette préférence.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

https://ripostelaique.com/alerte-noire-apres-marrakech-lue-nous-impose-la-preference-africaine.html